

Réunion du Conseil Municipal

(art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Mercredi 20 mars 2019 à 20 h 30
à la Mairie de Sideville.

Ordre du jour :

1. Approbation compte-rendu du 6 février 2019
2. Programme de travaux
3. Ecole : devis pour travaux
4. Ecole : achat conteneur cantine
5. Recrutement : Parcours Emploi Compétences
6. Recrutement : Indemnisation stagiaires non retenus
7. Tableau des emplois
8. Revalorisation RIFSEEP
9. Demande de subventions
10. La Grosse Pièce : Demande d'autorisation de déplacement d'une entrée
11. Questions et informations diverses